



Festival international de film
spiritualité - éthique - religion
NEUCHÂTEL SUISSE

15 au 17 novembre 2024

Neuchâtel, le 17 novembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Prix Farel 2024 dévoile son palmarès !

Le Festival international de film Prix Farel s'est achevé avec la cérémonie de remise des prix au Cinéma Rex à Neuchâtel. Son jury, présidé par la productrice neuchâteloise Florence Adam, a réuni Jean-Philippe Ceppi (journaliste, RTS), Damien Fabre (animateur de la chaîne YouTube Religare), Manéli Farahmand (directrice du Centre intercantonal des croyances), Amira Souilem (journaliste et reporter, RFI). Il a départagé les trente films documentaires sélectionnés. Au terme de trois jours de projections et plusieurs heures de délibérations, il décerne les prix suivants :

Prix Explainer Bonhôte

« Hitler ne voulait pas exterminer les Juifs » : *Netanyahu dit vrai ?* de Yann Bouvier alias YannToutCourt dans la catégorie « expliquer »

Prix du documentaire court

Donovan – El Limpiador de Louise Monlaü, Ladybirds Films.

Prix du documentaire long

Hawar, nos enfants bannis de Pascale Bourgaux, Louise Productions Lausanne.

Prix Explainer Bonhôte

Le jury prime Yann Bouvier alias YannToutCourt « pour sa capacité à rebondir sur l'actualité la plus chaude en délivrant un contenu scientifique très rigoureux en cinq minutes seulement et à toucher un très large public sur TikTok. La capacité de concision et vulgarisation qui doivent être au cœur d'un contenu de ce format caractérisent l'explainer récompensé aujourd'hui. »

Lors de la cérémonie de clôture, le Prix Explainer Bonhôte, d'une valeur de CHF 5000.-, est remis à Yann Bouvier par Monsieur Jean Berthoud, Président du Conseil d'Administration de la Banque Bonhôte & Cie, qui explique que « la Banque Bonhôte & Cie est heureuse de

poursuivre et de développer son soutien au Prix Farel, dans cette phase décisive de renouveau pour le festival du film sur l'éthique et la spiritualité. Le documentaire, l'information et ses nouveaux formats constituent des enjeux vitaux pour une société démocratique. Le Prix Explainer Bonhôte témoigne du soutien et de la préoccupation de la banque envers ces enjeux », explique Jean Berthoud, Président du Conseil d'Administration de la Banque Bonhôte & Cie

Mention spéciale explainer

Le jury délivre une mention spéciale à *Quand la France dévoilait de force des musulmanes en Algérie* de Karim El Hadj/Le Monde pour « la qualité de son travail sur les archives et sa capacité de vulgarisation scientifique sur un fait méconnu de l'histoire de France et de l'Algérie. Ce dernier résonne très fort avec l'actualité en France, un pays qui ne finit pas de se débattre avec son passé colonial. »

Prix du documentaire court

Le film *Donovan-El Limpiador* de Louise Monlaü / Ladybirds Films est primé dans la catégorie documentaire court. Le jury été séduit par le personnage de ce film « qui agit comme un passeur entre les défunts et leurs proche pour restituer leur dignité et apaiser les âmes. La qualité de la mise en scène qui allie sobriété et subtilité » a particulièrement touché le jury.

Fabien Hünenberger, directeur de Cath-Info, le centre catholique des médias, partenaire et soutien historique du Prix Farel remet ce prix d'une valeur de CHF 5000.-. Il dresse un parallèle entre le Prix Farel et la journée mondiale de la pauvreté, « qui invite à bâtir des ponts entre les humains avec une attention toute particulière à ceux qui vivent dans leur chair la pauvreté. Mais pour agir, il faut savoir. (...) La sélection opérée par le festival Farel, contribue à cette compréhension du monde (...). Vous réalisateurs et producteurs avez été nos yeux et nos oreilles en de nombreux lieux de la terre où la pauvreté est présente. »

Mention spéciale documentaire court

Une mention spéciale est attribuée à *Cherry*, signé et produit par Laurence Gagné-Frégeau ; « un film qui parle de la mort mais qui est, en réalité, un hymne à la vie », assure le jury, « très touché par la capacité de Cherry à rester debout jusqu'au bout et par l'approche tout en délicatesse de la réalisatrice. Laurence Gagné-Frégeau a su gagner la confiance de cette jeune femme condamnée et nous livre le précieux cadeau de son témoignage. »

Prix du documentaire long

Dans la catégorie documentaire long, le jury a choisi de distinguer un film de la session *Femmes et conflits*, « qui illustre avec force comment les femmes résistent et transforment les dynamiques dans des contextes de crise ou de guerre ». *Hawar, nos enfants bannis* a été choisi par le jury « pour sa profondeur artistique et pour son propos qui nous plonge dans un sujet largement méconnu. À travers des récits intimes, il donne la parole à des femmes ayant survécu à des horreurs indicibles avec Daech, puis confrontées à une double épreuve : celle des traumatismes personnels, en tant que femmes, puis en tant que mères, et celle des tensions avec la communauté et ses normes complexes. Cette production restitue la voix de

ces femmes minorisées tout en soulignant leur courage inébranlable. » Le jury a aussi particulièrement apprécié « la justesse et la subtilité avec lesquelles le film aborde son sujet. »

Mentions spéciales documentaire long

Le jury a également choisi d'accorder une mention spéciale à *Noor* de Stéphanie Lebrun et Shaza Maddad produit par Babel Doc. Le jury distingue ainsi « un film poignant qui met en lumière la résilience et l'espoir dans les moments les plus sombres de la tragédie syrienne. À travers les yeux de ses jeunes protagonistes, *Noor* explore la quête de lumière dans un monde marqué par la destruction. Le jury a été sensible à sa capacité à traduire une crise complexe en une histoire universelle, où les arts comme la danse et le chant deviennent des espaces de résilience, de solidarité et de reconstruction des liens communautaires. »

Une seconde mention est destinée au film *Les oubliés de la Belle Etoile* de Clémence Davigo/Alter Ego Production. A travers cette mention spéciale, le jury a tenu « à rappeler l'urgence de la question de la maltraitance des enfants par les prêtres de l'Église catholique. Il a été sensible à l'approche intimiste de la documentariste Clémence Davigo, sa capacité à mettre en confiance ces hommes et à toucher ainsi à l'essence du documentaire, instrument de la vérité. »

Une édition repensée

Marquée par une nouvelle direction, une équipe étoffée, un nouveau lieu – le cinéma Rex à Neuchâtel –, cette édition a souhaité valoriser et promouvoir les formats d'information en ligne propres aux réseaux sociaux. Qui les produit ? Qui les consomme ? Comment distinguer ceux qui sont fiables ? Les festivaliers et festivalières ont montré un vif intérêt pour ces questions. Les films et vidéos explicatives sélectionnés pour le Prix, suivis des retours des spectateurs·trices à l'issue des projections, ainsi que les tables-rondes du samedi 16 novembre ont enrichi les discussions sur des thèmes d'actualité brûlants et des sujets d'histoire. Cette qualité d'échange a été rendue possible grâce à l'expertise des intervenant·es et la curiosité du public.

Effervescence du sens critique

Dans la suite des innovations proposées par l'édition 2024 du Prix Farel : les tables-rondes. La première, *Représenter le passé avec l'IA? Comment éviter les fake news historiques?*, a réuni :

- Thibaud Mabut, journaliste, auteur d'un mémoire sur l'usage de l'IA dans le domaine historique
- Alex Iordachescu, vice-président de la Fondation pour la création numérique à Genève
- Maria Nicollier, réalisatrice et productrice du documentaire *A mort la sorcière*
- Christophe Zimmerlin, producteur éditorial, Présence protestante (France 2).

Le débat autour des enjeux de l'intelligence artificielle dans les représentations historiques a mis en lumière les crises sociétales et épistémologiques vécues actuellement, dont l'IA est révélatrice. Cette dernière étant de plus en plus présente dans notre espace privé et professionnel, elle exige « une effervescence du sens critique » ont expliqué les participants, qui ont manifesté leur confiance dans la « créativité humaine » face à ces défis.

La seconde discussion, *Qui peut-on croire sur Internet? YouTube, réseaux sociaux et algorithmes: les nouvelles formes de l'info*, a réuni :

- Yann Bouvier alias YannToutCourt, professeur d'histoire et vulgarisateur historique
- Clothilde Chamussy, archéologue et fondatrice de la chaîne YouTube Passé Sauvage
- Tristan Miquel, journaliste et producteur RTS, auteur de la série *l'Ethique Helvétique*
- Tommaso Venturini, chercheur en médias et sciences sociales numériques – professeur associé au Medialab de l'Université de Genève.

Les intervenant·es se rejoignent sur quatre recommandations :

- vérifier les sources des contenus proposés, notamment la présence d'une bibliographie pour les sujets touchant à l'histoire ou fait religieux ;
- aller chercher soi-même l'information et ne pas se contenter de suivre les recommandations des algorithmes ;
- confronter les discours et les informations reçues ;
- soutenir la presse et le journalisme de terrain en Suisse romande, comme ailleurs.

Un public au rendez-vous !

Le Prix Farel a tenu son pari : accueillir un maximum de public et le rajeunir ! Les cinéphiles intéressé·es par l'information et les documentaires ont été au rendez-vous. L'affluence au Cinéma Rex le démontre : en trois jours de festival, plus de 2000 personnes au total sont venues suivre les trente projections et les deux tables-rondes. Un succès qui encourage les organisateurs et organisatrices du Prix à faire perdurer cette manifestation, dont la prochaine édition est prévue pour l'automne 2026. D'ici là, le Prix souhaite assurer une présence en Suisse romande courant 2025 avec des soirées « best of ». A vos agendas !

L'esprit « Farel »

Créé en 1964, le Prix Farel réunit tous les deux ans à Neuchâtel les spécialistes francophones d'émissions religieuses. À compter des années 2000', sa programmation s'ouvre toujours davantage au grand public et à toutes les formes de spiritualités, notamment sous la houlette de Cyril Dépraz, directeur de la précédente édition. En 2022, les contraintes financières de ses partenaires obligent le Prix Farel à se repenser. Son comité nomme, fin 2023, la journaliste Camille Andres à sa direction avec, pour perspective, le rajeunissement de son audience. En douze mois de travail, l'équipe propose une 29e édition fidèle à son identité ouverte et en phase avec les enjeux contemporains. 60 ans après sa fondation, l'esprit « Farel » se modernise mais garde son pedigree : éthique, spiritualité, religion, des thématiques traitées avec humanisme et sensibilité.

Les trophées de Guillaume Perret

Le comité du Prix Farel a choisi trois oeuvres de Guillaume Perret, artiste-photographe résidant à Cormondrèche (Neuchâtel). Ses travaux cherchent à saisir la beauté fragile de l'existence humaine, son regard sensible lui permet d'accéder à une forme d'intimité souvent révélatrice des enjeux de notre société.

Photos

Crédit : Johan Friedli / Prix Farel

Légendes :

- 1-Lauréats, bénévoles, professionnels et jury impliqués au Prix Farel. Photo de famille au cours de la cérémonie de remise des prix, le 18 novembre au Cinéma Rex de Neuchâtel.
- 2-Yann Bouvier (au centre) reçoit le Prix Explainer Bonhôte
- 3-Au cours de la cérémonie de remise des prix, le 18 novembre au Cinéma Rex.
- 4- Monsieur Jean Berthoud, Président du Conseil d'Administration de la Banque Bonhôte & Cie remet le Prix Explainer Bonhôte
- 5-Pascale Bourgaux (au centre) reçoit le Prix du documentaire long

A télécharger sur <https://ifphotos.picflow.com/medias-prixfarel24>

Contacts

www.prixfarel.ch

Camille Andres directrice, +41 (0)79 955 41 64, contact@prixfarel.ch

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

[Instagram](#)

[Facebook](#)

[Tik Tok](#)

[Linkedin](#)



Prix Farel

c/o dicastère CICS

Faubourg de l'Hôpital 4

2001 Neuchâtel, Suisse

www.prixfarel.ch



Cath-Info
Centre catholique des médias

médias PROTESTANTS DANS LES MÉDIAS
pro

RÉFORMÉS
LE JOURNAL

echo
MAGAZINE



BONHÔTE
Banquiers depuis 1815

ine.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Neuchâtel



eren
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL



**LET'S
DOC!**

**fondation
alfaset**



Nos remerciements vont aussi à M. Claude Nicati, Neuchâtel.



Lauréats, bénévoles, professionnels et jury impliqués au Prix Farel.
Photo de famille au cours de la cérémonie de remise des prix,
le 18 novembre au Cinéma Rex de Neuchâtel.
@Johan Friedli / Prix Farel



Yann Bouvier (au centre) reçoit le
Prix Explainer Bonhôte
@Johan Friedli / Prix Farel



Au cours de la cérémonie de remise des prix,
le 18 novembre au Cinéma Rex.
@Johan Friedli / Prix Farel



Monsieur Jean Berthoud, Président du Conseil
d'Administration de la Banque Bonhôte & Cie
remet le Prix Explainer Bonhôte
@Johan Friedli / Prix Farel



Pascale Bourgaux (au centre) reçoit le
Prix du documentaire long.
@Johan Friedli / Prix Farel